

Communiqué

Ajouter de la vie aux années : la Fondation AGES obtient du financement pour un projet pilote de 3 centres de gériatrie sociale

QUÉBEC, 3 juin 2019 - Ce sont plus de 3 000 aînés vulnérables qui bénéficieront de nouveaux services à domicile par les projets pilotes qui se déploieront au cours des 18 prochains mois dans trois régions différentes. Grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux via la Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, des équipes de gériatrie sociale seront mises en place dans 3 milieux et permettront de favoriser une meilleure intervention auprès des aînés en perte d'autonomie à domicile. Les milieux qui seront choisis reflèteront différentes réalités en termes de conditions socioéconomiques et de contexte régional passant de l'urbain au rural.

Après avoir fait une preuve de concept lors d'une expérience de plusieurs années en basse-ville de Québec où le Dr Stéphane Lemire a pu former et outiller des dizaines de travailleurs à domicile et bénévoles du Service Amical Basse-Ville, il est temps de démontrer que la gériatrie sociale peut être une approche de prévention et d'intervention formidable pour rejoindre les aînés vulnérables et isolés en amont d'une détérioration de leur état de santé.

“Au-delà d'ajouter des années à la vie, la gériatrie sociale veut ajouter de la vie aux années. Il y a au Québec, devant le vieillissement de la population une volonté de s'assurer que cette période puisse être agréable pour les personnes. Trop souvent, des aînés s'adaptent à des problèmes de santé qui sont évitables”, indique le Dr Stéphane Lemire. C'est en prenant assise dans les organismes déjà présents sur le terrain et déjà en lien avec les personnes que les équipes de gériatrie sociale se mettront en place. “Au Québec, il y a des milliers de travailleurs et bénévoles qui sont en lien quotidien avec les aînés en perte d'autonomie. En leur offrant plus de formation et du soutien, nous pensons avoir un impact majeur sur la population”, ajoute le Dr. Lemire.

En plus de s'arrimer avec les ressources communautaires en place, les projets de gériatrie sociale bénéficieront d'un arrimage et d'une coordination soutenue avec les centres intégrés de santé et de service sociaux de leurs régions respectives. L'objectif n'est pas de dédoubler ce qui se fait déjà mais d'assurer une continuité entre les services offerts dans la communauté et ceux offerts par le réseau de la santé.

À propos de la gériatrie sociale

Les principes à la base de la gériatrie sociale sont la proximité, la communauté et les droits et le respect des personnes âgées. Elle croit fermement en des soins de proximité, directement dans la communauté et sur un territoire donné. Ces soins sont prodigués par des équipes de professionnels qui collaborent et qui cohabitent avec le milieu communautaire et avec le réseau public de santé. Le tout s'exécutant dans une approche

qui respecte le droit des aînés à décider pour eux-mêmes, que ce soit de bons ou de « mauvais » choix.

À propos de la Fondation AGES

La Fondation AGES a pour mission d'améliorer la santé et la qualité de vie des aînés en favorisant leur appartenance sociale, leur sentiment de sécurité, l'activité physique, ainsi que l'accès à des soins adaptés tout au long de leur trajectoire de vie, et ce, peu importe la localisation des aînés dans la communauté ou le continuum de soins.

La Fondation AGES est le catalyseur qui permettra à notre société de développer une vision positive et active du vieillissement, de façon à ce qu'elle profite de la sagesse de ses aînés pour poursuivre son avancement.

- 30 -

Source:

Elie Belley-Pelletier, directeur général

direction@fondationages.org

418-261-3543

Pour information:

Dominic Vallières

dvallieres@ressources.coop

418-473-6913